



LIMINAIRE DE LA CGT CAPL A Mutation

Dans la fonction publique et à la DGFIP, la mise en place des mesures d'économies s'accélère.

La prime d'intéressement, après un passage par la case « disparition », serait finalement d'un montant de 100 euros, versée à tou-tes les agent-es... mais uniquement pour 2015. Pour la CGT, il s'agit bien d'un recul d'abord sur le montant (- 50 euros pour tou-tes), mais aussi sur le fond. En effet, nous refusons la mise en place en remplacement d'une éventuelle prime de restructuration, qui serait une prime à la casse de notre administration.

Alors que le point d'indice est bloqué depuis 5 ans et va le rester encore en 2016, c'est un nouveau coup porté contre notre rémunération. Et ce n'est qu'un début, puisque le gouvernement prépare la modulation totale du régime indemnitaire.

Le nouveau régime indemnitaire a, d'ailleurs, laissé beaucoup d'insatisfaction, notamment pour les collègues itinérants qui subissent une perte de pouvoir d'achat. Ceci est fait sans état d'âme, ni pour les pertes de rémunération nettes imposées aux agents concernés, ni pour les conséquences fiscales résultant de la substitution de primes imposables à des défraiements non imposables !!!

Quant à la DGFIP, elle est aujourd'hui en danger de disparition ! Le porte-parole du gouvernement vient en effet d'annoncer la mise en place de la retenue à la source, transférant ainsi au patronat la collecte de l'impôt, avec des milliers de suppressions d'emplois à la clé à la DGFIP qui vont s'ajouter à la réduction continue des effectifs (32 000 supprimés depuis 2002).

Alors que les attaques se multiplient contre les services publics, des centaines de milliards d'euros échappent à l'impôt et grèvent les budgets. Alors que la DGFIP voit ses effectifs fondre, la fraude fiscale ne cesse d'augmenter.

Et les résultats du Contrôle fiscal 2014 (20 milliards) annoncés par les ministres le 22 mai 2015 vont dans ce sens. Si les chiffres du STDR (1,9 milliards) n'avaient pas été intégrés, ils seraient en diminution par rapport à 2013 : plus de 480 millions € en moins ! Sont aussi en baisse les résultats du contrôle sur pièces et le nombre de propositions 3909 (en baisse pour la troisième année consécutive !).

Si les résultats sont en diminution, c'est en raison de la baisse des effectifs (suppressions d'emplois et vacances d'emplois) dans les services. « Il n'y a pas de miracle, avec moins d'agents, il y a moins de contrôle » nous a-t-on affirmé, sans états d'âme. Il est à signaler que le constat est identique en ce qui concerne le recouvrement.

Nous le savons tou-tes : de l'argent il y en a !
Il suffit juste d'avoir la volonté politique de le récupérer.

Et c'est bien tout le contraire que ce gouvernement est en train de faire aujourd'hui en s'attelant au démantèlement de la DGFIP. Il l'a d'abord fait en mettant en place la démarche stratégique, puis la revue des missions. Dans cette même logique, il souhaite aujourd'hui fermer de très nombreux sites et services de notre administration.

Sur le plan local, même si depuis quelques années, nous n'avons à déclarer aucune perte d'emplois en catégorie A, les orientations affichées en matière de lutte contre la fraude fiscale ne sont pas en adéquation avec les moyens donnés.

On regrette que le projet soit diffusé à d'autres personnes qu'aux représentants du personnel, cela dénature le travail de la CAP, car certain-es personnes informé-es contactent déjà leurs futurs agents potentiels.

De plus, nous attendons des explications sur le projet concernant les services de direction.